

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025


CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2025

SOMMAIRE

- ▶ 1 – CADRE JURIDIQUE DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB)
 - ✓ Dispositions légales

 - ▶ 2 – CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE
 - ✓ International
 - ✓ Zone Euro
 - ✓ National

 - ▶ 3 – MONÉTEAU
 - ✓ En chiffres
 - ✓ Données financières
 - ✓ Fiscalité

 - ▶ 4 - CONCLUSION
- 

LE CONTEXTE DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

- ❑ Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue la première étape du cycle budgétaire annuel. Il permet d'informer les membres du conseil municipal sur la situation financière de la commune et de discuter des orientations budgétaires de la collectivité. Le budget traduit la politique communale définie et mise en œuvre par l'équipe municipale
- ❑ Conformément à l'article L2312_1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le débat d'orientation budgétaire répond à des obligations légales :
 - la tenue d'un débat d'orientation est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants ;
 - le débat doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent l'examen et le vote du budget primitif ;
 - le débat n'a aucun caractère décisionnel ;
 - sa tenue doit faire l'objet d'une délibération (prise d'acte) afin que le représentant de l'État puisse s'assurer du respect de la loi.
- ❑ La tenue du débat d'orientation budgétaire s'appuie sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB). Ce rapport, justifié par l'obligation de maîtrise des finances publiques, est présenté par le Maire au Conseil municipal et doit comprendre, en application du décret n°2016-841 du 24 juin 2016 :
 - les orientations budgétaires ;
 - les engagements pluriannuels envisagés ;
 - la structure et la gestion de la dette ;
- ❑ Les indications fournies dans ce document le sont à titre indicatif, basées sur des données estimées et donc susceptibles d'évoluer selon l'activité réelle des dernières semaines de l'exercice et suite au débat du conseil municipal.

1 - CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

L'exercice d'orientations budgétaires pour 2025 se déroule dans un contexte marqué par de nombreuses incertitudes économiques, sociales et environnementales rendant les prévisions particulièrement complexes. Ces incertitudes incluent les fluctuations des marchés, l'évolution des coûts de l'énergie, les tensions géopolitiques.

Mais aussi l'instabilité provoquée par la décision du Président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale en juin dernier et le dépôt tardif d'un projet de loi de finances impactant très fortement les budgets des collectivités territoriales font peser sur la préparation budgétaire à la fois une très grande incertitude et inquiétude. Aujourd'hui ces craintes et inconnues ne sont pas levées, la motion de censure coûte à la France 100 millions d'euros par jour, soit déjà plus de 12 milliards

Dans ce contexte, **nous faisons le choix de maintenir notre calendrier et présentons un rapport d'orientation budgétaire qui illustre notre vision à date d'un budget 2025 juste et responsable.** Par définition, n'y sont pas intégrées les mesures annoncées à l'automne par le gouvernement Barnier consistant à faire porter aux collectivités une part disproportionnée du dérapage des finances publiques.

au niveau international

La croissance mondiale est attendue sans véritable élan en 2025 comme en 2024, autour de 3%, avec des dynamiques régionales très différentes.

Les États-Unis continuent de performer et de surprendre à la hausse avec une croissance attendue proche de 3%, tandis que la zone Euro peine à se redresser avec une croissance qui serait inférieure à 1% en 2024, avec une économie allemande toujours à l'arrêt.

La Chine ralentit également avec une croissance qui serait inférieure à 5%, ce qui a conduit le gouvernement chinois à annoncer une série de nouvelles mesures de soutien à l'économie.

La plupart de banques centrales des pays avancés (BCE, Fed, BoE, BNS, Risbank) ont commencé à desserrer l'étouffement du crédit sur fond de nette décélération de l'inflation en 2024 et ce mouvement devrait se poursuivre en 2025

Le risque géopolitique se renforce par ailleurs dans de nombreux pays. L'intensification de la guerre en Ukraine et du conflit au Moyen-Orient avec un renforcement des tensions Iran-Israël en sont l'illustration. Sur le plan politique, l'élection de Donald Trump fait peser le risque de la mise en place de tarifs douaniers (commencé fin janvier) et d'une politique plus imprévisible.

au niveau de la zone euro

L'activité a fait mieux que prévu au 3^{ème} trimestre 2024, mais n'enregistre aucune progression au 4^{ème} trimestre 2024. L'Allemagne et la France, les deux plus grandes économies du bloc ont enregistré des contractions plus importantes que prévu, suscitant des inquiétudes quant à la faiblesse économique persistante en Europe.

Dans l'Union européenne (UE) au sens large, le PIB a augmenté de 0,1 % en glissement trimestriel. Sur une base annuelle, le PIB corrigé des variations saisonnières a augmenté de 0,9 % dans la zone euro et de 1,1 % dans l'UE, soit une légère amélioration par rapport au trimestre précédent (respectivement 0,9 % et 1,0 %).

En revanche, certaines économies périphériques ont enregistré de meilleures performances, le Portugal (+1,5 %) étant en tête du classement des croissances, suivi de la Lituanie (+0,9 %) et de l'Espagne (+0,8 %). Les performances les plus faibles ont été enregistrées en Irlande (-1,3 %), en Allemagne (-0,2 %) et en France (-0,1 %).

La divergence de politique entre la BCE et la Fed s'accroît

Les baisses de taux attendues par la BCE mettent en évidence une divergence croissante de politique monétaire avec la Réserve fédérale américaine, qui a maintenu ses taux entre 4,25 % et 4,50 %

Au niveau national

La dissolution de l'Assemblée nationale en juin, la censure du Gouvernement de Michel Barnier en décembre, l'élection récente d'un nouveau Premier Ministre en la personne de François Bayrou, démontre bien, s'il le fallait, l'instabilité politique dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Le mercredi 5 février 2025, les députés se sont prononcés sur la motion de censure signée par 91 députés des groupes La France insoumise (LFI), Écologiste et social et Gauche Démocrate et Républicaine (GDR). Cette motion a été déposée le 3 février peu après que le Premier ministre ait engagé la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale (article 49.3 de la Constitution) pour faire adopter sans vote le projet de loi de finances.

Motion de censure, cette fois rejetée

Le projet de loi de finances prévoit de redresser les comptes publics et de ramener le déficit public à 5,4% du PIB en 2025. Dans cet objectif, il propose en particulier une baisse des dépenses de l'État et des taxes exceptionnelles sur les plus fortunés et les plus grandes entreprises.

PLF pour 2025

Le projet de budget, sur lequel le gouvernement a engagé sa responsabilité, reprend le texte de compromis trouvé entre députés et sénateurs en commission mixte paritaire les 30 et 31 janvier.

Il ambitionne de réduire le déficit public à 5,4 % du produit intérieur brut (PIB) en 2025, après un dérapage à 6,1 % en 2024 et 5,5 % en 2023. La part de la dette publique atteindrait 115,4 % du PIB

Les dépenses publiques continueront d'augmenter en 2025 à **1.695 milliards €**. (+47 mds € en volume et +70 mds en valeur par rapport à 2024). Elles étaient de 1.608,5 milliards € en 2023.

Le 14 janvier 2025, lors de sa déclaration de politique générale, le Premier ministre François Bayrou s'était engagé à contenir le déficit public à cette hauteur (contre 5% dans le texte initial déposé à l'automne 2024).

L'objectif de passer sous la barre des 3% de déficit en 2029 est maintenant par l'exécutif.

Dans un avis du 29 janvier 2025, le Haut Conseil des finances publiques a jugé que les prévisions macroéconomiques actualisées du gouvernement sont un peu optimistes et offrent peu de marges de sécurité.

Focus sur l'inflation en France depuis 2020 :

2020 = 0,53% **2021 = 2,07%** **2022 = 5,9%** **2023 = 5,67%** **2024 = 2,32%** **Prévision 2025 = 1,64%**

Je voudrais vous montrer l'horloge de la dette:

<https://horloge-de-la-dette-publique.com/>

PLF pour 2025

MESURES POUR LES PARTICULIERS

- **Indexation du barème de l'impôt sur le revenu sur l'inflation**, afin de neutraliser ses effets sur le niveau d'imposition des ménages: revalorisation de **1,8%**, après **3,4%** en 2022; **7,1%** en 2023 et **3,9%** en 2024. En l'absence d'une telle indexation, les particuliers auraient été redevables de 3,7 milliards d'euros (Md€) d'impôts supplémentaires cette année.
- Les ménages les plus aisés vont être assujettis en 2025 à une **contribution différentielle sur les plus hauts revenus (CDHR)**
 - **L'écotaxe** (malus CO2 et malus au poids dit malus masse) **sur les véhicules polluants est renforcée.**
 - Le taux réduit de TVA ne s'appliquera plus pour l'achat et l'installation des chaudières à gaz.
 - **La taxe de solidarité sur les billets d'avion (TSBA)** est alourdie, mais moins que prévu au départ. Le tarif en classe économique pour les destinations européennes est fixé à 7,40 euros (contre 2,63 euros aujourd'hui).
 - En matière de logement, **le prêt à taux zéro (PTZ) est rétabli sur tout le territoire pour tous les logements neufs jusqu'au 31 décembre 2027**

PLF pour 2025

MESURES POUR LES ENTREPRISES

- Une **contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises (CEBGE)** est instituée pendant un an.
- L'incitation pour les employeurs de prendre en charge à 75% les frais de transports publics de leurs salariés est prolongée jusqu'à fin 2025
- La suppression totale de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), qui devait être achevée en 2027, est reportée.
- La réduction d'impôt accordée aux adhérents de centres de gestion ou d'associations agréés (OGA) est supprimée.
- Plusieurs mesures pérennes visent à **soutenir le monde agricole** : renforcement de la déduction pour épargne de précaution (DEP) en cas de sinistre climatique ou sanitaire, relèvement du taux d'exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) en faveur des terres agricoles, reconduction du crédit d'impôt remplacement jusqu'à fin 2027...

PLF pour 2025

MESURES POUR LES COLLECTIVITÉS

- **Un effort budgétaire de 2,2 Md€ est demandé aux plus grandes collectivités locales** (au lieu des 5 Md€ envisagés par le gouvernement à l'automne).
- Le fonds vert, destiné à accélérer la transition écologique dans les territoires, est en baisse par rapport à 2024 mais moins que prévu initialement.
- Pour financer les trains régionaux, un versement mobilité (VM) au profit des régions est créé au taux de 0,15%. Il s'agit d'une contribution prélevée sur la masse salariale des entreprises d'au moins 11 salariés.
- Pour leur permettre de faire face à la crise financière à laquelle ils sont confrontés, les départements pourront relever le plafond des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) ou "frais de notaire" sur les transactions immobilières de 4,5% à 5% pendant trois ans. Les départements pourront décider un taux réduit ou une exonération pour les primo-accédants.
- Le gel du montant de la compensation de la taxe d'habitation et de la CVAE par la TVA à son niveau de 2024, fait perdre 1,2 milliard d'euros de ressources locales
- Augmentation progressive et significative du taux de cotisation vieillesse des employeurs affiliés à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL). Le décret fixe le taux de la cotisation d'assurance vieillesse applicable aux rémunérations versées aux fonctionnaires territoriaux et hospitaliers à 34,36 % en 2025, contre 31,65 % en 2024. Il doit augmenter progressivement les années suivantes pour atteindre 43,65 % en 2028.
- Annulation des mesures de réduction du FCTVA.

MONÉTEAU



QUELQUES CHIFFRES

4197 habitants
– dont **476 à Sougères** (*)

1819 Hectares

Monéteau : 53,276 Kms de Voirie
34,959 kms Communal
12,179 kms Départemental
6,138 kms National

+ Pien-Sougères : 12,033 Kms de Voirie
8,828 kms Communal
3,205 kms Départemental

ECOLES Maternelles et Primaires

347 élèves (de 3 à 10 ans)

Dont environ 285 enfants par jour en cantine

(*) Source Insee population légale pour entrée en vigueur 01/01/2025

LES ORIENTATIONS 2025 (1)



Alors que nous nous apprêtons à entamer les discussions autour du Rapport d'Orientation Budgétaire, nous souhaitons partager avec vous les principes fondamentaux qui guideront notre action dans l'élaboration de ce budget.

Parmi les projets en cours, le chantier du pôle de services de la Commanderie, chantier que nous menons avec détermination. Il est un véritable enjeu pour l'avenir de notre commune. Il incarne à la fois la modernisation de nos infrastructures et la volonté de rapprocher les services essentiels pour nos habitants. .

LES ORIENTATIONS 2025 (2)

- **Maîtrise des dépenses** : La demande, faite aux élus et aux services de diminuer de 5 % des charges de fonctionnement, est totalement annulée par l'augmentation importante du coût des fluides, de l'inflation, etc.. Coût qui augmentera d'une façon importante en 2025 (le gaz prend 36%)
- Depuis 2024, tous les agents bénéficient de 5 points d'indice majorés. De plus, une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat a été versée, contribuant à une augmentation de 10% de la masse salariale en 2024. Toutefois cette prime ne sera pas reconduite en 2025, bien que l'impact de l'augmentation salariale se répercute en 2025
- **Trouver des leviers**: pour augmenter nos recettes de fonctionnement, hors fiscalité. Démarche essentielle pour maintenir l'équilibre budgétaire et continuer à financer les projets et services qui font la richesse de notre commune.
- **Adaptation du plan pluriannuel** : malgré la conjoncture actuelle, essayons de maintenir un niveau important de nos investissements
- **Nous réaffirmons notre engagement** : de ne pas augmenter la pression fiscale, en continuant de geler le taux des taxes foncières de Monéteau, bien que les bases fixées par l'état soient réévaluées

INDICES BUDGÉTAIRES DE MONÉTEAU - 2025

Nous savons que nous pouvons compter sur vous tous pour continuer à ce que ce budget 2025 soit de nouveau un véritable outil au service de l'intérêt général et du bien-être de nos concitoyens

L'évolution des recettes

de fonctionnement : BP à BP

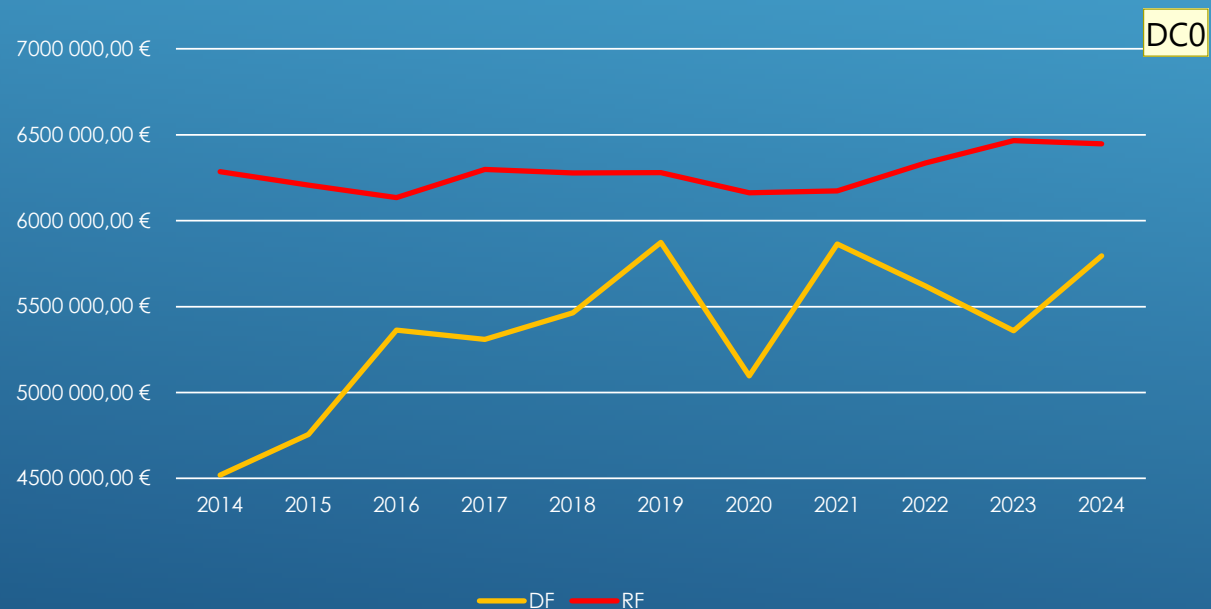
- Une évolution des bases du foncier estimée à + 1,8 %
- Une stabilité des autres produits à hauteur du niveau inscrit au budget 2024 mais avec toujours une inconnue sur la modification du mode de recouvrement de la taxe d'aménagement

L'évolution des dépenses

de fonctionnement : BP à BP

- Dépenses de personnel (augmentation de 1,8 %)
- Charges à caractère général : l'augmentation des fluides contribue à une hausse du chapitre 011. Bien que l'inflation soit en baisse, les coûts n'ont pas diminué
- Les autres charges de gestion : sur la base de 2024

ÉVOLUTION DE L'EFFET CISEAUX (COMPARAISON DF/RF RÉELLES)



- 1^{er} effet : Le Skenet'eau qui a engendré à partir de 2015 des charges indues
- 2^{ème} effet : La période après covid et la crise énergétique due à la guerre en Ukraine à partir de 2021
- 3^{ème} effet : Mesures d'économies demandées aux élus et services en 2023

Diapositive 17

DC0

Charges nouvelles Skenet'eau

Daniel Crené; 2024-02-04T16:56:39.196

INVESTISSEMENTS

DÉPENSES

En dehors de nos projets « pôle service de la commanderie.

L'enveloppe allouée aux opérations diverses d'investissements, sera **consacrée aux investissements nécessaires**, à la poursuite de la politique d'investissements régulière et la poursuite de notre programme élaboré pour notre mandat.

RECETTES

Le **financement de la section d'investissement sera assuré** d'une part : par les **ressources propres** :

- l'autofinancement,
- le FCTVA,
- la taxe d'aménagement ???
- Emprunt pour les travaux du pôle de la commanderie

Et ces ressources seront complétées éventuellement **par des subventions** obtenues sur diverses opérations.

LA FISCALITÉ

Depuis la suppression de la taxe professionnelle (remplacée par la CET) et le passage en communauté d'agglomération, **nous n'avons plus de marge de manœuvre.**

L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION (AC)
de l'Agglomération n'est plus que
de **3 251 312 €.**

Après retenues ci-dessous :

- - 114 443 € (compétence des zones activités) entretien et remise à niveau, dont une partie d'entretien refacturée à hauteur d'environ 70 000 €
- - 24 825 € (compétence des eaux pluviales)
- - 1 875 € (compétence Plan Local Urbanisme)
- **A partir de 2026: 65 328 € supplémentaires seront déduits au titre du renouvellement annualisé des zones d'activité**

Les taux d'imposition dont EPCI

	MONTEAU	STRATE (2000 à 5000 hab)
Foncier bâti :	11,15%	18,93%
Part taux départemental : (corrigé d'un coefficient)	21,84%	
Taxe d'habitation :	11,26%	14,26%

Rappel : La fiscalité communale a été augmentée seulement en 2003.

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

2013 = 501 618 €

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
100 905	52 607	1624	0	0	0	0	0	0

Fonds national de Péréquation des ressources
Intercommunales et Communales

1ère fois en
2013 = 11 301€

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
53 627	47 525	53 614	65 180	44 171	46 718	47 958	34590	50 000

L'ENDETTEMENT



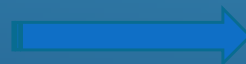
Encours total de la dette de Monéteau au 31/12/2024 = 1 452 660 €



Soit par habitant 346 € (strate 710€)



En 2025 = annuité de la dette 189 104 €



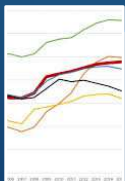
Soit par habitant 45,05 € (strate 91€)



Actuellement 4 emprunts sont en cours



Rappel, en 2008 = 261 244 € étaient remboursés

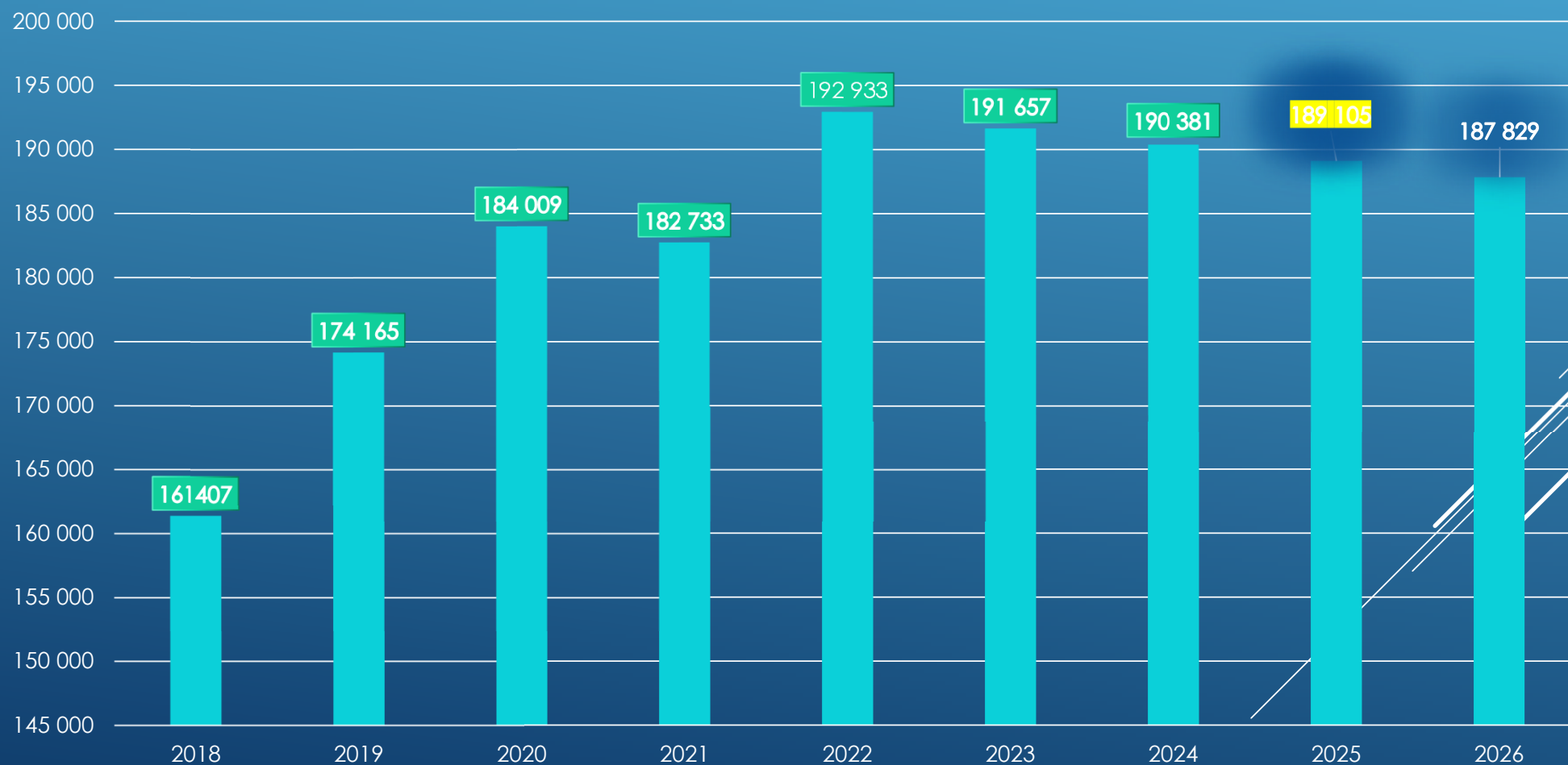


Capacité de désendettement



La commune est en capacité de rembourser l'encours de la dette en à peine 2 ans.

ÉCHÉANCES ANNUELLES DES EMPRUNTS

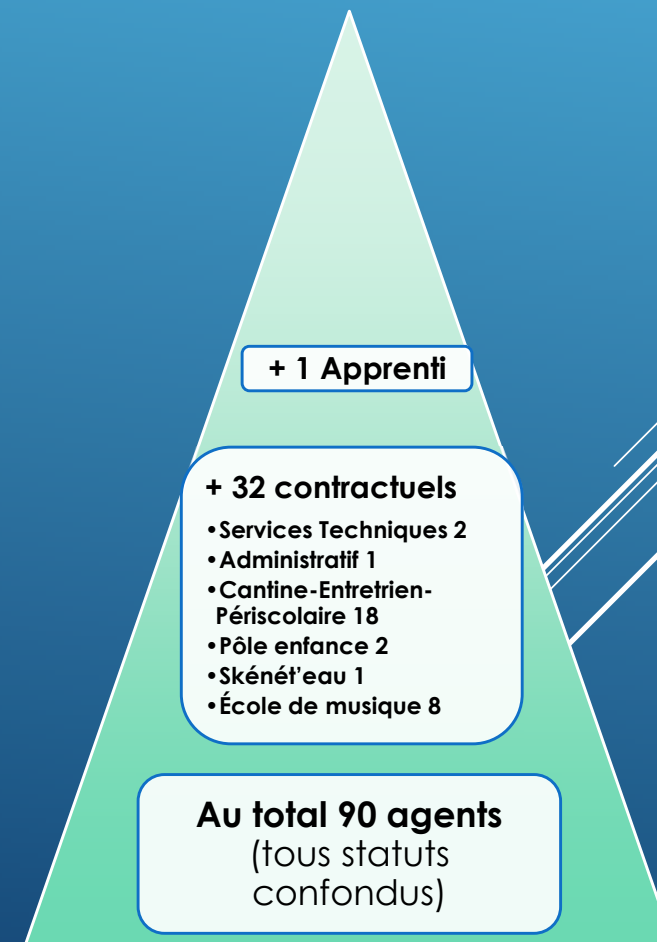


DETTE EN CAPITAL



PERSONNEL COMMUNAL

Agents par services (emplois permanents)	Effectif au 01/01/2023	Effectif au 01/01/2024	Effectif au 01/01/2025
Services Techniques	14	14	15
Secrétariat général/Accueil	3	3	5
Secrétariat du Maire	1	1	2
Urbanisme	2	2	1
Communication	1	1	1
Informatique	1	1	1
Responsable périsco	1	1	1
Écoles/Cantines/périsco	15	16	13
Comptabilité	2	2	2
Ressources Humaines	1	1	1
Foyer Communal	4	4	3
Bibliothèque	3	3	4
Sport/ALSH	1	1	1
Skénét'eau	3	3	3
Police Municipale	2	2	3
École de Musique	1	1	1
TOTAUX	55	56	57
Effectifs titulaires équivalent temps plein	54,40	55,36	56,03



LES MOUVEMENTS ET RECRUTEMENTS

Les MOUVEMENTS	2022	2023	2024
Retraite	3	1	2
Mutation	2	2	2
Démission	0	2	4
Détachement	0	1	1
Disponibilité	3	2	1
Décès	0	0	0
Congés maternité	0	0	1
Congés parentaux	0	0	1

Les RECRUTEMENTS	2022	2023	2024
Direct	2	4	2
Emploi contractuel	1	2	3
Mutation	3	2	2

PROGRAMME DE TRAVAUX :

Voirie, Éclairage public

SECTION INVESTISSEMENT

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
VOIRIE	1 134 850	176 449	223 855	484 586	804 331	336 260	841 466
Eclairage public	84 078	159 603	153 549	160 641	271 316	49 614	4 910
Opérations		554 578	82 498	2 180			
TOTAL Investissement	1 218 928	890 630	459 902	647 407	1 075 647	385 874	846 376

Le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement (sans les opérations d'ordre - avec la dette) :

2023 = 40 %

2024 = 77% !

PROGRAMME DE TRAVAUX :

Voirie, Éclairage public

SECTION FONCTIONNEMENT

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
VOIRIE	74 833	41 106	36 239	65 624	61 293	14 860	43 308
ENFOUISSEMENT	17 805	41 471	12 670	65 807	14 037	12 522	27 082
TOTAL Fonctionnement	92 638	82 577	48 909	131 431	75 330	27 382	70 390

Total Fonctionnement + Investissement	1 311 566	973 207	508 811	778 838	1 150 977	413 256	916 766
--	------------------	----------------	----------------	----------------	------------------	----------------	----------------

SUBVENTIONS COMMUNALES

En 2024, 147 000 € de crédits ouverts, et 130 500€ ont été répartis entre :



- 9 associations locales pour 61 442 €
 - 1 Mutualité française pour 58 910 € (crèche)
 - 4 Ecoles pour 2 300 €
 - 3 Aides aux athlètes 1 500 €
 - 2 Subvent. Fonct. Écoles priées 1 443 €
 - et 19 associations hors communes pour 4 905 €
- En 2024, le montant par habitant versé s'élève à 31,07 €

Je vous rappelle que le 3^{ème} alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000, oblige de conclure une convention avec les associations qui perçoivent un montant annuel dépassant 23 000.00 €.

CONCLUSION

Nous abordons cette nouvelle année avec une énergie débordante, une passion inébranlable et une détermination sans faille à concrétiser nos engagements du plan de mandat avec encore plus d'enthousiasme et d'ambition.

Toutefois, cet élan doit s'inscrire dans une réalité exigeante, où les défis économiques et sociaux nous imposent d'être vigilants et responsables. Ainsi, l'élaboration de notre budget pour 2025 requiert un équilibre toujours plus délicat à atteindre, **rendant la maîtrise des dépenses essentielles.**

En effet, d'un côté, nos recettes stagnent, impactées par une conjoncture économique peu favorable et des dotations qui ne progressent pas diminuent ou sont tout simplement supprimées. De l'autre, nos dépenses continuent d'augmenter sous l'effet de l'inflation, de la hausse des coûts de l'énergie et des charges obligatoires

Bien que l'augmentation du chapitre 011 soit significative, elle s'explique en grande partie par la hausse des coûts : +36 % pour le gaz, l'augmentation des assurances, la hausse des prix des repas pour la cantine et le portage à domicile, l'entretien du patrimoine, de la voirie et des véhicules roulants ..., sans oublier bien sûr les décisions de l'état de revaloriser le point d'indices des agents -ce qui en soit est très bien- mais sans aucune compensation pour les collectivités

C'est pourquoi, il convient d'anticiper, d'où notre décision de travailler sur des solutions pour réduire nos charges de fonctionnement (****la rénovation énergétique de nos bâtiments travaux aux écoles JJR et Commanderie), la sensibilisation à tous, élus, agents, personnes extérieures à l'utilisation de nos locaux pour baisser les coûts énergétiques)***)

Face à cette réalité, nous devons faire preuve de responsabilité et de pragmatisme. Limiter la progression des dépenses est une n é c e s s i t é, mais cela ne doit pas nous empêcher d'investir pour l'avenir.

Par conséquent, concernant les investissements, nous adopterons une approche rigoureuse en priorisant les projets essentiels. De ce fait, tout ce qui ne revêt pas d'un caractère primordial, indispensable sera reporté.

L'année 2025 marquera un tournant avec le recours à l'emprunt pour le financement de notre projets phare, le Pôle de Services de la Commanderie (PSC) dont le lancement est une étape clé du mandat. Les premiers signes de cette dynamique sont déjà visibles avec le démarrage des travaux de la station-service.

À l'image de l'année précédente, ce D.O.B. s'inscrit dans une démarche de responsabilité budgétaire, en s'appuyant sur plusieurs principes clés : une fiscalité maîtrisée, une gestion rigoureuse des dépenses, et un recours mesuré à l'endettement, tout cela en menant un plan d'investissement ambitieux.

En 2025, poursuivons notre engagement en tant qu'équipe audacieuse, analytique et ambitieuse pour notre commune.

Et, en tant que Maire, je maintiendrai le cap avec une détermination inchangée, une énergie renouvelée et un enthousiasme toujours grandissant.

Restons fidèles à notre identité collective, unis, et concentrés sur l'essentiel.

Cap sur 2025 !

Dans le R E S P E C T.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

Merci à Daniel notre adjoint aux finances pour ce beau travail,

Merci également aux services, à **Monique et Juliette** pour leur travail tout au long de l'année

Et merci à Jean-Baptiste notre DGS pour toute cette coordination.

Bravo à tous !

Maintenant action !

Le débat est ouvert,